Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260432-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
26/03/2026
Affichée le 26/03/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux avril à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
03/04/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BOUGOUIN Vanessa, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. JUHEL Arnaud a donné un pouvoir à M. HURAUX Alexandre
M. MARIE Christophe

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

2026.04.32) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU PAYS DU COGLAIS : DESIGNATION DES DELEGUES

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Pays du Coglais, approuvé par le Comité Syndical conformément à la délibération n° 10.05.20 en date du 26 mai 2020, consistant à modifier les articles 1, 2, 3, 4 et 5 et fixant le nombre de délégués par commune.

Par conséquent, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et de 1 délégué suppléant pour siéger au Syndicat Intercommunal des Eaux du Pays du Coglais.

Selon l'article L 2121-21 du CGCT, il est procédé au vote à bulletin secret des délégués du Syndicat des Eaux du Coglais.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260432-DE

Le conseil municipal a désigné :

M. GAIGNE Olivier, Mme PRIOUL Joëlle, délégués titulaires.
M. VASLET Didier, délégué suppléant.
Ceux-ci ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 3 avril 2026

Le Maire :

O. GAIGNE

Recto/verso